

d'un de leurs enfants ? C'est pour les petits enfants que cette maison a été fondée. Elle est, ce me semble, l'objet spécial des prédilections de Notre-Seigneur qui a dit : " Ce que vous faites au plus petit des miens, c'est à moi-même que vous le faites. " A nous aussi elle doit être particulièrement chère. On ne saurait trop louer le zèle et le dévouement des personnes charitables qui se sont consacrées à cette œuvre si importante et si touchante à la fois. Jour et nuit c'est une sollicitude, que je pourrais appeler maternelle, qui veille sur des berceaux. J'ai sous les yeux le rapport annuel de 1919. Il donne des chiffres plus éloquents que tous les discours, puisque 1134 petits malades ont été traités à Sainte-Justine dans le seul cours d'une année, ce qui représente 27,918 jours d'hospitalisation. Au dispensaire de médecine on a donné 9,895 consultations. Mais depuis longtemps le besoin d'agrandissement se fait sentir. On est tellement à l'étroit dans les chambres et les salles, et l'on se voit si souvent forcé, hélas ! de ne pas accéder aux demandes de pauvres parents éprouvés dans ce qu'ils ont de plus cher ! Une aile nouvelle permettra à la charité de s'exercer plus librement. Les ressources manquent pour la construire, et l'on va tendre la main à nos concitoyens dont la générosité en faveur des pauvres ne se lasse jamais. Les directrices de l'hôpital vous verront et solliciteront votre appui. Veuillez faire à leur requête le plus cordial accueil, et, dans le temps opportun, recommander chaleureusement leur demande à vos paroissiens qui, je n'en doute pas, y répondront avec empressement et avec joie.

Agréez, monsieur le curé, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Après cela, évidemment, il n'y a plus rien à dire, si ce n'est qu'à souhaiter le meilleur succès aux dames patronesses de l'Hôpital Sainte-Justine.

E.-J. A.